



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**CASTELRENAUDAIS**

**Réunion du Conseil Communautaire**

**le mercredi 15 juin 2022 à 19h30  
Salle du Conseil**

**Compte rendu**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 15 juin à 19h30, le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.  
Sous la Présidence de Madame Brigitte DUPUIS

Date de la convocation du Conseil communautaire : mercredi 8 juin 2022

Étaient présents :

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Chantal AVENET, Fabien HOUZÉ, Odile LANDRY, Brigitte DUPUIS, Alain PELÉ, Evelyne HAURY, Gaëlle POUPIN, Yves ROUSSEAU, Jocelyne PETAY, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Frédéric LAUGIS, Joël DENIAU, Gino GOMMÉ, Isabelle SÉNÉCHAL, Béatrice VERWAERDE, Catherine DATTÉE, Denis SEYNAEVE.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents excusés :

Fernand GARCIA donne pouvoir à Evelyne HAURY,  
Damien GARCIA donne pouvoir à Alain PELÉ,  
Véronique BERGER donne pouvoir à Brigitte DUPUIS,  
Alain DROUET donne pouvoir à Fabien HOUZÉ,  
Joël BESNARD donne pouvoir à Patrice POTTIER,  
Annick REITER donne pouvoir à Marc LEPRINCE,  
Chantal GONZALEZ-BOURGES donne pouvoir à Denis SEYNAEVE,  
Corinne GUILLAUT, Sylvie GANNE, Smaïl ABERKANE, André DAGUET

Madame Jocelyne PETAY remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée ..... 31  
Nombre de délégués en exercice ..... 31  
Quorum ..... 16

### **Préambule**

Madame la Présidente introduit le nouveau membre du Conseil communautaire : **Monsieur Yves ROUSSEAU** consécutivement à la démission de Monsieur Philippe ITEY

### **Récapitulatif des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire**

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

### **Récapitulatif des décisions prises par le Bureau communautaire lors de sa session du 18 mai 2022 dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire**

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par le Bureau communautaire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

### **Approbation du compte-rendu du Conseil communautaire du 18 mai 2022**

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal corrigé du Conseil communautaire de la séance du 18 mai 2022.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### Opération de Revitalisation du Territoire - Avenant n° 2 à la convention cadre ORT / PVD

Le Conseil communautaire a pris acte de l'évolution du plan d'actions, a approuvé l'avenant n° 2 à la convention à la convention ORT de la Ville de Château-Renault et de la Communauté de Communes du Castelrenaudais, actualisé avec la proposition de surseoir au programme OPAH-RU et a autorisé Madame la Présidente ou le Vice-Président à signer l'avenant n° 2 actualisé, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

### Modification simplifiée n° 1 du PLUi – modalités de mise à disposition du projet de modification

Le Conseil communautaire a fixé les modalités de la mise à disposition comme suit :  
le dossier de modification simplifiée du PLUi du Castelrenaudais sera mis à disposition du public du 27 juin 2022 au 27 juillet 2022 : dans les mairies des 16 communes de la Communauté de Communes du Castelrenaudais, aux jours et horaires habituels d'ouverture, et à la Communauté de Communes du Castelrenaudais – 5 rue du Four Brûlé – 37110 CHÂTEAU-RENAULT, aux jours et horaires habituels d'ouverture en accompagnement du dossier de modification simplifié, un registre sera mis à disposition du public de manière à lui permettre de formuler ses observations ; a décidé que la présente délibération fera l'objet d'un avis précisant l'objet de la modification simplifiée n°1 du PLUi, les dates, lieu et horaires auxquels le public pourra consulter le dossier et formuler des observations, et sera publié en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département, et ce, huit jours au moins avant le début de la mise à disposition du public. Cet avis sera affiché dans les 16 communes de la Communauté de Communes du Castelrenaudais et au siège de la Communauté de Communes du Castelrenaudais dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition, et a autorisé Madame la Présidente à mettre en œuvre les mesures de publicité de la présente délibération, ainsi que les modalités de la mise à disposition telles qu'elles ont été fixées ci-dessus.

### Adhésion à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) d'Indre-et-Loire

Le Conseil communautaire a approuvé les statuts de l'Agence Départementale d'Information sur le logement d'Indre-et-Loire (ADIL 37), a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes à l'ADIL 37, s'est engagé à cotiser à hauteur de 0,80 € / habitant / an, et a désigné Monsieur Marc LEPRINCE en qualité de représentant de la Communauté de Communes du Castelrenaudais pour siéger au sein de l'ADIL 37.

## STRATÉGIE ET PROSPECTION ÉCONOMIQUE

### Renaudais Création Développement et Relance – Attribution des aides

Le Conseil communautaire a accepté d'octroyer le montant de 3 000 € à Sun Fruit, 3 000 € à La Toque Bleue, 3 000 € à la société Brillance, 3 000 € à la SAS Sébastien et Sophie et 1 662,47 € à la société Assistance Énergies Services au titre des subventions Renaudais Création Développement et Relance, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment la convention avec l'entreprise attributaire de l'aide.

### Renaudais Création Développement Agriculture – Attribution des aides

Le Conseil communautaire a accepté d'octroyer le montant de 2 000 € à Les Jardins de l'Épinette au titre des subventions Renaudais Création Développement Agriculture, a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment la convention avec l'entreprise attributaire de l'aide, et a acté que ce dossier fera l'objet d'une demande de déblocage de la consignation versée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Porte de Touraine.

### Participation de la Communauté de Communes à Ferme Expo 2022

Le Conseil communautaire a confirmé la participation de la Communauté de Communes au 16<sup>ème</sup> salon « Ferme Expo », a accepté le plan prévisionnel de l'opération (16 375 €), et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier y compris la convention de partenariat avec les écoles.

## CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

### Castel'eau – Subvention « J'apprends à nager »

Le Conseil communautaire a sollicité la subvention annuelle à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale d'Indre-et-Loire, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

## Castel'eau – Renouvellement des conventions avec le collège André Bauchant

Le Conseil communautaire a approuvé la convention entre la Communauté de Communes et l'association sportive du collège André Bauchant, a approuvé la convention entre la Communauté de Communes, le Département d'Indre-et-Loire et le collège André Bauchant, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces nécessaires à ces dossiers.

## Castel'eau – Renouvellement des conventions avec le lycée professionnel Beauregard

Le Conseil communautaire a approuvé le projet de convention tripartite entre la Communauté de Communes, la Région Centre-Val de Loire et le Lycée des métiers Beauregard, a approuvé le projet de convention bipartite entre la Communauté de Communes et le Lycée des métiers Beauregard et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces nécessaires à ces dossiers.

## Castel'eau – Tarifs 2022 / 2023

Le Conseil communautaire a adopté les tarifs pour l'accès au castel'eau, Centre aquatique intercommunal, tels que présentés ci-dessus à partir de la rentrée 2022-2023.

ABONNEMENTS ANNUELS		Tarifs TTC	
Nominatifs payés en une fois ou 12 fois sur engagement d'un an		Mois	Année
<b>PASS' CASTEL'EAU</b> Accès illimité à l'Espace aquatique + Bien-être		27,20 €	326,30 €
<b>PASS' BIEN-ÊTRE</b> Accès illimité à l'Espace bien-être		20,40 €	244,70 €
<b>PASS' AQUATIQUE</b>			
Accès illimité à l'Espace aquatique	Adulte	13,60 €	163,20 €
	Tarif réduit/ enfant de 10-17 ans	11,30 €	136,00 €
	Enfant 3-9 ans	9,10 €	108,80 €

### Tarifs TTC pour la location des lignes d'eau pour une heure

Lignes d'eau \ Personnel	1	2	3	4
	1 MNS	34,10 €	68,20 €	90,20 €
2 MNS	68,20 €	102,30 €	124,30 €	147,40 €
3 MNS	102,30 €	136,40 €	158,40 €	181,50 €
1 MNS + 1 BNSSA	56,10 €	90,20 €	107,80 €	129,80 €
2 MNS + 1 BNSSA	90,20 €	124,30 €	141,90 €	163,90 €
3 MNS + 1 BNSSA	124,30 €	152,90 €	176,00 €	198,00 €

### Tarifs TTC pour la location de l'espace bien être

Heures	1	2	3
Tarifs	170,50 €	316,80 €	453,20 €

	Prestations	Tarifs TTC
Espace aquatique	Enfant moins de 3 ans	1,20 €
	Carte de 10 entrées enfant - 3 ans	9,60 €
	Enfant 3- 9 ans	2,30 €
	Carte de 10 entrées enfant 3-9 ans	19,30 €
	Enfant 10- 17 ans / tarif réduit	2,90 €
	Carte de 10 entrées enfant 10-17 ans/ tarif réduit	24,10 €
	Entrée adulte (+ 18 ans)	4,00 €
Espace bien-être	Carte de 10 entrées adulte	34,00 €
	Bien être uniquement	6,80 €
	Carte de 10 entrées bien être uniquement	61,20 €
	Bien être + espace aquatique	9,60 €

	Carte de 10 entrées bien être + espace aquatique	86,70 €
Activités de loisirs	Séance aquagym	9,60 €
	Carte de 10 séances aquagym	86,70 €
	Carte de 30 séances aquagym	241,30 €
	Location aquabike	3,40 €
	Séance aquabike / aquatrampo	11,30 €
	Carte de 10 séances aquabike / aquatrampo	102,00 €
	Pass'activité 30 séances	283,30 €
	Pass'activité 50 séances	396,60 €
	Cours collectifs	Ecole de natation / club castel'eau / perf'adulte - Unité
Ecole de natation / club castel'eau / perf'adulte - trimestre		79,30 €
Ecole de natation / club castel'eau / perf'adulte - Annuel		203,90 €
Stage de natation	**Petites vacances - 4 séances	39,60 €
	**Petites vacances - 8 séances	67,30 €
	**Grandes vacances - 5 séances	47,50 €
	**Grandes vacances - 10 séances	80,70 €
Samedi des plus petits	Unité	6,80 €
	Carte de 10 séances	61,20 €
	Personne supplémentaire	4,00 €
	Carte de 10 entrées personne supplémentaire	34,00 €
Formule anniversaire	Option 1	34,00 €
	Option 2	68,00 €
Divers	Carte perdue	11,00 €
ALSH	Moins de 25 enfants (tarif à l'unité)	2,30 €
	Plus de 25 enfants (forfait)	56,70 €

## PETITE ENFANCE

### Convention de prestation de service (PS) LAEP - Bonus territoire CTG

Le Conseil communautaire a approuvé les termes de la convention, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président, à signer la convention d'objectifs et de financement avec la CAF Touraine pour l'avenant à la convention Prestation de service LAEP, Bonus territoire CTG.

## FINANCES / MUTUALISATION

### MJC : Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'apprentissage de la musique

Le Conseil communautaire a attribué une subvention de fonctionnement de 54 € par élève (jusqu'à 18 ans) pour l'apprentissage de la musique à l'association Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) au titre de l'année 2021-2022, soit un montant de 702 €, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer la convention avec l'association Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

### Théâtre Fossé César : Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'apprentissage de la musique

Le Conseil communautaire a attribué une subvention de fonctionnement de 54 € par élève (jusqu'à 18 ans) pour l'apprentissage de la musique à l'association Théâtre Fossé César au titre de l'année 2021-2022, soit un montant de 648 €, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer la convention avec l'association Théâtre Fossé César.

### Association Crescendo : Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'apprentissage de la musique

Le Conseil communautaire a attribué une subvention de fonctionnement de 54 € par élève (jusqu'à 18 ans) pour l'apprentissage de la musique à l'association Crescendo au titre de l'année 2021-2022, soit un montant de 5 670 €, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer la convention avec l'association Crescendo.

## FINANCES / CINÉMA

### Cinéma d'art et d'essai « Le Balzac » : Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement

Le Conseil communautaire a attribué une subvention exceptionnelle d'investissement de 7 187,90 € TTC au cinéma Le Balzac, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## FINANCES

### Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter de l'exercice 2023

Le Conseil communautaire a approuvé l'adoption de la nomenclature M57 pour les budgets de la Communauté de Communes (Général, Immeubles de rapport et Zones d'activités) à compter de l'exercice 2023, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

### Comptes rendus des Commissions et Syndicats

### Informations diverses

### Questions diverses

À Château-Renault, le 17 juin 2022



### AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter aux services généraux de la Communauté de Communes – 5 rue du Four Brûlé à Château-Renault, pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales

